

Comment favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap ? Le dispositif OASIS Handicap*, un succès en matière d'emploi

Paris, le 21 septembre 2020 – Dans un contexte où les pouvoirs publics appellent à investir massivement dans l'apprentissage pour lutter contre le chômage et alors que le gouvernement vient d'annoncer la mobilisation de 100 millions d'euros pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, **le dispositif OASIS handicap (*Orientation Accompagnement Secteur de l'Intervention Sociale)**, lancé en 2014 par l'association OETH en partenariat avec l'IRTS de Montpellier, **n'a pas attendu ces mesures pour se déployer et dresse son bilan et ses ambitions à venir.**

« OASIS handicap est un pont entre les établissements de notre secteur et les futurs professionnels ; Il est le fruit des ambitions portées par notre accord handicap associées à la connaissance des métiers de notre partenaire Unaforis, très ancré dans les territoires. En cette période où le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est encore trop élevé, nous sommes heureux de pouvoir continuer à faire grandir ce dispositif pour qu'il puisse bénéficier au plus grand nombre ».

Didier Ferrières, Président d'OETH

D'une expérimentation régionale à un déploiement sur l'ensemble du territoire français en 2020

Le dispositif, initié en Languedoc Roussillon il y a 6 ans avec pour objectif de permettre à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder aux métiers de l'intervention sociale et médico-sociale, en alternant terrain et théorie, n'a fait que croître depuis et compte aujourd'hui, grâce au partenariat avec l'Unaforis, **20 sessions de formations dans 13 régions** : Auvergne / Rhône Alpes, Bourgogne, Bretagne, Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Ile de la Réunion, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA, Pays de la Loire.

Fort de ce succès, **5 nouvelles sessions verront le jour à Evreux, Rennes, Perpignan, Avignon et Pau** et débuteront d'ici la fin de l'année.



OASIS Handicap propose au travers d'actions de positionnement, de remise à niveau, de remobilisation, d'approche métiers et de pré qualification, de soutenir et valider les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation qualifiante, en vue de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme professionnel. Ce dispositif est basé sur 3 grandes étapes : la découverte des métiers, la validation du projet professionnel et enfin sa concrétisation.

90% de stagiaires bénéficiaires satisfaits (enquête 2018-2019) et 71% qui concrétisent leur projet professionnel dans le secteur

OETH a mené une enquête auprès des stagiaires ayant suivi le dispositif en 2018 – 2019.

Sur 122 répondants, 90% se sont montrés satisfaits (dont 68% très satisfaits).

Concernant le profil des bénéficiaires, la moyenne d'âge se situe dans la quarantaine (dont 56% de femmes et 44% d'hommes).

L'enquête met en exergue qu'avant leur formation, près de 3/4 d'entre eux (70%) étaient en recherche d'emploi (indemnisés ou non par Pôle emploi).

6 mois après, 71% des stagiaires concrétisent leur projet professionnel dans le secteur social et médico-social : 62% sont entrés en formation dont 29% en contrat d'apprentissage tandis que 13% sont en poste (CDD, CDI). 16% restent en recherche d'emploi (abandon ou réorientation).

Enfin, 72% des personnes embauchées à l'issue d'OASIS Handicap ont signé un contrat dans l'un des 16 000 établissements couverts par l'accord OETH*. Il s'agit de CDI, CDD ou contrats en alternance.

**Maisons d'accueil spécialisé, Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT), établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), Institut médico-éducatif (IME), Maison enfants à caractère social (MECS).*

Un nouvel accord de partenariat OETH – Unaforis pour développer des projets de coopération opérationnels renforcés

Ces projets ont notamment pour ambition de favoriser l'accès aux emplois et d'accompagner les parcours professionnels dans le secteur de l'intervention sociale pour les publics bénéficiaires de la loi de 2005, à travers la mise en place de dispositifs spécifiques, le soutien à l'entrée en apprentissage, et le développement de « l'accessibilité totale » des centres de formation.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'axes stratégiques, les signataires s'engagent à développer des actions à **partir d'établissements de Formation adhérents de l'UNAFORIS et en associant tous les partenaires utiles** dont les acteurs de l'insertion et du maintien en emploi (Cap Emploi, CRP, médecine du travail...), les associations partie prenantes de l'économie sociale et solidaire, les collectivités territoriales, pouvoirs publics, fédérations du secteur, associations professionnelles, usagers et représentants d'usagers concernés et volontaires.

A propos du dispositif OASIS Handicap



L'initiative est née de la difficulté constatée par l'OETH d'insérer des personnes en situation de handicap à des métiers qualifiants et pourvoyeur d'emploi dans le secteur. L'accès aux sélections étant une barrière compliquée à franchir pour des personnes qui, pour la plupart, sont sorties du système scolaire depuis de nombreuses années (âge moyen des personnes accompagnées : 40 ans) et ont connu des difficultés d'emploi en lien avec leur état de santé

oeth

L'**accord OETH** est le premier accord paritaire relatif à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif. Cet accord réunit la Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO. L'accord OETH concerne 16 500 établissements et services et 600 000 salariés.

www.oeth.org



L'UNAFORIS, Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale, regroupe des établissements de formation formant à l'intervention sociale. Ces derniers participent au service public de la formation professionnelle sur tout le territoire. Ils y proposent une offre qui va de l'accès à une première qualification professionnelle jusqu'à l'enseignement supérieur et la recherche, et la formation continue tout au long de la vie.

L'Union est un réseau d'acteurs volontaires qui s'unissent pour mener à bien un objet commun, un projet politique qui les engage, tout en leur permettant de se développer.

www.unaforis.eu

Contact presse – ADRP – Audrey Donnerfeld – 06 30 10 76 90 – audrey.donnerfeld@ad-rp.fr

ANNEXES

Contenu du dispositif

Il prévoit 420h de formation (210h en centre et 210h en stage dans un établissement relevant de l'Accord) d'une amplitude de 12 semaines.

Il permet l'accueil de 15 personnes en situation de handicap par session.

La coordination du projet est à la fois nationale et régionale et requiert la mise en place de partenariats étroits avec les organismes d'insertion (Cap emploi, Pôle emploi, association d'insertion, ...), les autres centres de formation de la région, la médecine du travail, l'assurance maladie et les employeurs.

Apports de l'action

Pour les employeurs du secteur :

Ce dispositif permet de sécuriser l'embauche de la personne en situation de handicap et d'être accompagné à l'intégration. Le projet du stagiaire est validé, ses motivations et ses capacités à travailler avec les publics du secteur social sont démontrées et ses compétences sont vérifiées sur le terrain.

L'employeur bénéficie d'un suivi tout au long du contrat.

Pour les stagiaires OASIS :

Les apports sont nombreux :

- Accéder à l'emploi à un métier qualifiant du secteur
- Redonner confiance après avoir vécu des ruptures dans leur parcours professionnel
- Réussir les concours d'entrée en formation
- Une mise en adéquation entre le désir et la faisabilité de leur projet

Plus généralement, il fait évoluer les représentations en matière de handicap et de compatibilité d'exercice dans le secteur. Le vécu du handicap devient un atout, une compétence intéressante pour le secteur.

70% des stagiaires qui ont suivi cette formation connaissent une suite de parcours positive en emploi et/ou en formation dans les métiers du secteur (en particulier via l'apprentissage).

Originalité / Particularité de l'action

L'originalité de cette action réside dans la réponse à deux besoins simultanés :

- Le premier est de répondre au souhait d'une personne qui a envie d'accéder à un métier qualifiant du secteur mais qui a besoin d'être aidée à définir le métier, vérifier ses aptitudes et réussir les concours. Ce sont des personnes qui sont aidés à devenir de futurs aidants du secteur.
- Le second à celui d'un employeur qui a des besoins de recrutement pour des métiers à forte tension. Ce dernier recherche des personnes fiables, motivées et qui ont les aptitudes à exercer un métier où le contact humain est primordial.

Avant la mise en œuvre du dispositif, les recrutements de personne en situation de handicap s'effectuaient essentiellement à des métiers administratifs pour lesquels il n'y a pas un réel besoin de recrutement.

Historique et témoignages

- 2014 : expérimentation avec 1 action OASIS (IRTS Montpellier)
- 2015 : poursuite de l'expérimentation avec l'IRTS Montpellier
- 2016 : déploiement du dispositif avec 5 centres
- 2017 : poursuite avec les 5 centres
- 2018 : élargissement à 7 centres
- 2019 : ouverture à 4 centres supplémentaires (soit 11 centres conventionnés)
- 2020 : couverture nationale (20 sessions)
- Fin 2020 : 5 nouveaux territoires

Quelques témoignages

Organisation d'interviews avec des stagiaires sur demande auprès du service de presse.

« Superbe atout pour moi. Sans OASIS, je ne sais pas si j'y serais arrivée »

Julienne, 47 ans

Stagiaire OASIS Handicap Rouen 2019

« C'est un dispositif qui permet de réaliser son projet professionnel sereinement, en étant accompagné en prenant compte de ses incapacités et de ses capacités, il y a une bonne cohésion de groupe, les intervenants et formateurs sont pertinents et à l'écoute »

Margot, 21 ans

Stagiaire OASIS Handicap Marmande, session 2019

« Que du positif, m'a permis d'enfin rebondir après de gros problème de santé qui m'avait plongé dans la précarité et dans le doute concernant mon avenir professionnel »

Cyril, 38 ans

Stagiaire OASIS Handicap Toulouse 2018

« C'est un très bon dispositif, il permet de se "dépasser", de concrétiser des projets qui nous paraissent parfois impossibles »

Stéphanie, 37 ans

Stagiaire OASIS Handicap Lille 2019

« C'est un très bon dispositif qui permet de redonner confiance en soi, qui permet de prendre conscience de ses capacités. C'est un très bon dispositif pour les personnes qui ont une RQTH. »

Aline, 39 ans

Stagiaire OASIS Handicap Besançon, 2019

« Formation géniale, on s'est senti de nouveau utile. On a appris à accepter notre situation de handicap. »

Véronique, 50 ans

Stagiaire OASIS Handicap Rouen 2019

Les principaux axes du partenariat OETH – Unaforis

1. Favoriser l'accès aux emplois et aux certifications de l'intervention sociale pour les publics bénéficiaires de la loi de 2005, à travers la mise en place de dispositifs spécifiques, le soutien à l'entrée en apprentissage, et le développement de « l'accessibilité totale » des centres de formation ;
2. Favoriser les mobilités professionnelles dans les métiers de l'intervention sociale pour des professionnels du secteur en risque d'inaptitude ;
3. Développer une culture professionnelle inclusive chez les professionnels de l'intervention sociale facilitant l'accueil de futurs collègues en situation de handicap ;
4. Développer une culture managériale inclusive chez les cadres de secteur, facilitant l'embauche et l'encadrement de collaborateurs en situation de handicap ;
5. Favoriser la valorisation de l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap en soutenant la professionnalisation au sein des établissements du secteur des fonctions de « pair » et l'émergence dans les centres de formation adhérents de l'Accord OETH de formateurs pairs ;
6. Favoriser la promotion des mesures de l'Accord auprès des organisations du secteur et des centres de formation adhérents